



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de Ciments du Maroc, s'est réuni le 25 septembre 2023. En début de séance, le Conseil d'Administration a procédé à la lecture de la Fatiha et a observé une minute de silence à la mémoire des victimes du séisme qui a frappé le vendredi 8 septembre 2023 les régions d'Al Haouz, Taroudant et Chichaoua.

Par la suite, le Conseil d'Administration a examiné l'activité et a arrêté les comptes du premier semestre 2023 qui se présentent comme suit :

CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS* (EN MMAD)

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	2 149	2 013	+6,7 %
Excédent brut d'exploitation	780	831	-6,1 %
Résultat d'exploitation	666	700	-4,9 %
Résultat net	451	482	-6,4 %

Dans la lignée de la tendance baissière observée au 2^{ème} semestre 2022, le marché national du ciment ressort en baisse de 4,6 % au 30 juin 2023 par rapport à la même période de l'exercice précédent. Dans ce contexte, la performance de Ciments du Maroc en termes de volumes de ventes de ciment sur le marché domestique suit sensiblement la même tendance.

La bonne dynamique des volumes de clinker et ciment vendus à l'export ainsi que celle des matériaux de construction permettent à la société d'enregistrer une croissance du chiffre d'affaires opérationnel, qui ressort en hausse de 6,7 % par rapport à l'exercice précédent, soit 2 149 MMAD.

L'excédent brut d'exploitation, négativement impacté par l'effet d'une forte inflation sur les coûts de fonctionnement, combiné à la politique volontariste de réduction des stocks, ressort en retrait de 6,1 %.

À noter toutefois que le coût d'approvisionnement en combustibles fossiles, nécessaire à la production des produits, affiche une baisse sensible par rapport au 30 juin 2022 qui devrait se poursuivre sur le 2^{ème} semestre, compensant ainsi les effets d'une inflation toujours soutenue.

Ciments du Maroc a poursuivi sa démarche de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), à travers l'utilisation importante de combustibles alternatifs mais également en promouvant la commercialisation de produits à teneur réduite en carbone. Par ailleurs, la société reste fortement engagée auprès des collectivités locales pour contribuer au recyclage et à la valorisation des déchets dans ses usines.

Compte tenu des éléments précités, le résultat net consolidé s'établit à 451 MMAD.

Dans le cadre de l'élan de solidarité nationale impulsé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et après délibération de son Conseil d'Administration, Ciments du Maroc dédie une contribution de 10 millions de dirhams au compte 126 dédié au fonds spécial pour la gestion des effets de tremblement de terre, en sus de la contribution de 10 millions de dirhams sous formes d'aides directes apportées sur le terrain aux populations touchées.

Ciments du Maroc ainsi que son personnel se sont mobilisés dès le lendemain du séisme et restent solidaires pour soutenir les populations touchées à travers des moyens logistiques, matériels et humains en coordination avec les autorités locales.

Ce communiqué peut être téléchargé à partir du lien suivant :

<https://www.cimentsdumaroc.com/fr/communiqué-post-conseil-dadministration-du-25-septembre-2023>